



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## produits alimentaires

Question écrite n° 51990

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le Conseil économique, social et environnemental dans son avis intitulé « Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée ». Il est notamment recommandé de renforcer le rôle des professionnels de santé en matière d'éducation alimentaire. Pour cela, ces derniers doivent disposer des informations nécessaires pour pouvoir dispenser des recommandations utiles permettant de prévenir le plus en amont possible certaines maladies. Il serait très heureux de connaître son avis sur ce sujet.

### Texte de la réponse

Le conseil économique social et environnemental (CESE) a adopté le 28 janvier 2014 un avis pour « favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée ». Pour relever ce défi, le CESE juge indispensable d'inciter à l'amélioration des comportements alimentaires en actionnant différents leviers complémentaires. Il souhaite notamment développer l'information et l'éducation autour de l'alimentation en renforçant le rôle des professionnels de santé. Le programme national nutrition santé (PNNS) a produit de nombreux outils et mécanismes incitatifs servant de support aux actions et a mobilisé de nombreux acteurs, notamment les professionnels de santé. Le site de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) dispose ainsi d'un portail de ressources pour les professionnels de santé <http://www.mangerbouger.fr/pro/sante>. L'INPES a distribué un grand nombre de livrets d'accompagnement destinés aux professionnels de santé notamment le « guide nutrition pour tous », le « guide nutrition des enfants et ados pour tous les parents », le « guide nutrition à partir de 55 ans » et le « guide nutrition pour les aidants des personnes âgées ». Ces guides ont pour objectif d'apporter aux professionnels de santé des éléments pour faciliter le dialogue avec leurs patients afin de les accompagner dans leur démarche d'information et d'éducation en nutrition. Spécifiquement pour les femmes enceintes, il existe également deux guides : le « Guide nutrition pendant et après la grossesse » et le « guide de l'allaitement maternel ». Le dépliant et l'affiche sur les folates disposés dans les salles d'attente des professionnels de santé rappellent qu'il est important qu'une future maman dispose d'un apport suffisant en folates au moment de la conception et en tout début de grossesse. L'INPES travaille actuellement avec les médecins généralistes pour faire la promotion de « la fabrique à menus », un outil du site <http://www.mangerbouger.fr/> pour intégrer l'éducation nutritionnelle dans la consultation de médecine générale. Ce service simple et pratique permet aux patients de construire, sur plusieurs jours, des menus équilibrés, variés pour se faire plaisir. L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a été saisie en 2012 par la direction générale de la santé pour actualiser les repères de consommations alimentaires du PNNS, pour les différents groupes de population. Le rapport fournira les bases pour actualiser en 2015 les outils de transmission des messages liés aux repères actualisés. Ceci permettra de prendre en compte les recommandations du CESE sur l'information et l'éducation autour de l'alimentation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription** : Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 51990

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire** : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [18 mars 2014](#), page 2490

**Réponse publiée au JO le** : [21 avril 2015](#), page 3006